

*Les subsides*

Telle est la situation où nous nous trouvons actuellement. Le gouvernement aime à dire que les autres pays sont dans une aussi piètre situation que nous. Après avoir étudié la question durant des années, monsieur le Président, vous savez que c'est faux. Permettez-moi de confirmer que c'est faux comme vous vous en êtes rendu compte. Par exemple, notre meilleur point de comparaison est l'économie américaine. Nous avons été plongés dans la récession, mais nous prétendons maintenant que c'est de l'histoire ancienne, ce qui n'est pas sûr plus tôt que les Américains. Notre récession a été plus grave que la leur, et nous nous sommes rétablis plus lentement. Si notre économie s'était comportée sous le règne de l'empereur aussi bien que l'économie américaine sous son président, il y aurait actuellement au Canada 448,000 Canadiens de plus au travail. Chose certaine, le gouvernement, au lieu de s'en prendre aux Yankees, comme il aime à le faire, devrait avouer son échec aux Canadiens, car si notre économie fonctionnait aussi bien que celle de nos voisins, près d'un tiers de nos chômeurs travailleraient actuellement.

Permettez-moi de signaler d'autres faits. Chaque employeur canadien toucherait \$967 de plus par an, déduction faite de l'impôt, si nous étions aussi prospères que les Américains. Notre production industrielle serait de 4 milliards plus élevée qu'elle ne l'est actuellement. Cela signifie également que notre produit national brut serait de 13.2 milliards plus élevé. Je pourrais faire d'autres comparaisons. Par exemple, pendant que le taux de chômage à l'échelle nationale est de 11.3 p. 100 au Canada, il n'est que de 7.8 p. 100 aux États-Unis. Au cours des trois derniers mois, les prix désaisonnalisés ont monté de 4.4 p. 100 aux États-Unis et de 7.4 p. 100 au Canada.

Je tiens à rappeler ces choses, car j'estime que, pour être honnête avec nos électeurs, il ne suffit pas d'admettre que les choses vont mal ici. Il faut aussi montrer qu'il pourrait en être autrement. En tenant compte des données américaines, notre propre situation pourrait être bien meilleure.

Je pense que, à cet égard, il ne faut pas avoir trop l'esprit de parti, car je crois qu'il existe des solutions. Dans un effort pour trouver ces solutions, je recommanderais à tous les députés, surtout aux députés libéraux et même aux socialistes s'ils aiment la lecture autant que nous, de lire un ouvrage qu'on a distribué dans nos bureaux. C'est le livre rédigé par le regretté Maurice Lamontagne et intitulé: «Business Cycles in Canada: the Post-War Experience in Policy Directions». J'invite donc les députés à lire ce volume dans lequel le sénateur nous invite instamment à examiner différentes options, par exemple du côté de la recherche et du développement, du côté de la technologie et des échanges commerciaux. En somme, l'auteur veut nous amener à réfléchir sur l'avenir qui pourrait nous attendre au lieu de nous attarder aux préoccupations philosophiques et théoriques que nous a imposées le premier ministre.

Même après le décès de l'auteur, cet ouvrage nous permet de comprendre un peu mieux sa pensée. J'inviterais donc les députés à lire l'ouvrage de cet ancien sénateur, car je suis certain que si nous acceptions quelques-unes des propositions qui y sont faites, nous pourrions sûrement compter 500,000 Canadiens de plus au travail que ce qu'a prévu le ministre des Finances d'ici 1987. L'inflation sera plus faible. De même que les taux d'intérêt. Le déficit va diminuer. Cependant, avant

d'en arriver là, il faut faire ce que la motion recommande: exiger la démission du gouvernement et le remplacer par une équipe qui saura ce que c'est qu'une gestion efficace.

• (1430)

**M. MacLaren:** Monsieur le Président, je m'étonne que le député qui a proposé cette motion de censure ne soit pas ici aujourd'hui pour soutenir ses allégations. Par ailleurs, c'est le même député qui tout en faisant dans sa motion un certain nombre de reproches au gouvernement, affirmait il y a quelques mois qu'il n'agirait pas autrement. Le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) affirme que le gouvernement a échoué à bien des égards et pourtant, il y a quelques mois, il a dit que s'il était au gouvernement il poursuivrait la politique générale du ministre des Finances. Pas étonnant que le député ne soit pas d'humeur à se présenter aujourd'hui à la Chambre...

**M. le vice-président:** A l'ordre. Le Règlement prévoit une période de 10 minutes consacrée aux questions et aux observations chaque fois qu'un député a fini de parler. Puis-je demander au ministre qui s'est levé s'il désire faire un exposé, formuler des observations ou poser des questions?

**M. MacLaren:** Ainsi que j'en avais prévenu la présidence, monsieur le Président, j'avais l'intention de prendre la parole à la suite de...

**M. le vice-président:** Je sais gré au ministre de ses observations. Néanmoins, la présidence devant se conformer au Règlement, je dois demander si un député tenait à poser des questions ou à formuler des observations relativement à l'exposé du député qui vient de reprendre son siège.

**M. Fennell:** Monsieur le Président, mon préopinant a parlé des années financières 1972-1973 et 1973-1974. Il m'a permis de découvrir depuis quand nous éprouvons des difficultés. Je savais que c'était à l'époque où les libéraux comptaient sur l'appui du petit croupion rouge que le gouvernement avait pris les mesures supplémentaires qui nous causent tant de difficultés. Le député pourrait-il développer son argument? Le déficit de 5 milliards de dollars se rapportait-il aux deux années ou à chacune d'elles? Pourrait-il nous donner des explications sur ce qu'il nous a dit au sujet de ces deux années et sur ce qui s'est produit par la suite?

**M. Stevens:** Monsieur le Président, la période dont parle le député est bien sûr celle de 1972 à 1974. Nous constatons qu'au tout début des années 70 le budget était comparative-ment équilibré. Il avait même affiché une année un excédent assez remarquable. Les déficits ont par la suite commencé à s'accumuler. En 1975, le déficit s'élevait à 5.4 milliards pour cette année-là seulement. Il était attribuable à la mise en œuvre de programmes de grandes dépenses sans le financement correspondant. Les choses ne se sont malheureusement pas arrêtées là. Avec l'indexation dont j'ai parlé et qu'avait imposée M. Turner, le ministre des Finances de l'époque, les recettes ont eu tendance à plafonner durant les années subséquentes tandis que ses programmes de dépenses, et soit dit en passant nous l'avons découvert au Conseil du Trésor, n'ont jamais cessé de coûter de plus en plus cher.